## LIBERTÉ DES MÉDIAS

Les Canadiens devraient-ils promouvoir la liberté des médias en Asie-Pacifique. Comment. Le Canada peut-il contribuer au renforcement des capacités dans les domaines des communications et des médias. Y a-t-il une place pour des institutions telles que Radio Canada International ou pour des initiatives du secteur privé ou des ONG telles que des programmes d'éducation et de formation ou des échanges. Qui devrait prendre l'initiative.

## **Options**

- 1. Continuer à promouvoir les valeurs universelles (dont la liberté de la presse) malgré la dichotomie apparente entre l'Orient et l'Occident.
- 2. Prendre l'initiative d'encourager des journalistes étrangers à venir au Canada et à travailler avec des journalistes canadiens en offrant des bourses avec l'appui des médias (y compris Conrad Black, RCI et Radio-Canada).
- 3. Continuer d'utiliser la diplomatie discrète pour promouvoir la liberté des médias, mais dans des cas où, par exemple, des journalistes sont persécutés, manifester plus vigoureusement et plus ouvertement sa réprobation tant par les voies diplomatiques que par l'intermédiaire des ONG. Il devrait mettre à contribution son aptitude reconnue à former des coalitions pour collaborer avec des pays de même opinion afin de faire pression sur les pays qui entravent sérieusement la libre circulation de l'information et la communication.
- 4. Fournir à Radio Canada International les ressources appropriées pour qu'elle puisse jouer un rôle crédible comme véhicule de communication internationale chargé de faire connaître davantage le Canada à l'étranger par la diffusion d'une programmation canadienne et de nouvelles internationales de qualité.
- 5. Promouvoir l'utilisation d'Internet et des autres technologies informatiques pour promouvoir la liberté des médias.
- 6. Concentrer le savoir-faire et les efforts canadiens sur des projets de moindre envergure où les politiques auraient le plus de répercussions. Contribuer au développement d'infrastructures médiatiques au niveau des collectivités, à savoir :
- a) Favoriser l'établissement de liens entre les journalistes et les organisations professionnelles de journalisme à l'échelle locale, nationale et internationale;
- b) Fournir aux collectivités le matériel et la formation dont elles ont besoin pour sentir qu'elles se prennent en charge (la radio communautaire Tambuli aux Philippines et son émission « Village on the Air » constituent un exemple);
- c) Chercher à élargir la portée et à tirer parti de situations qui se sont avérées profitables tant pour la collectivité visée que pour les donateurs (par exemple, l'utilisation, financée par le Canada, d'une caméra vidéo par un petit service de santé publique de la ville de Rafah dans la bande de Gaza).